1720-1739. † Jacques Mahé, prêtre du diocèse, pourvu par un vicaire général de Vannes, le 9 janvier 1720, prit possession le surlendemain et donna, le 18 décembre 1739, procuration pour résigner entre les mains du Pape en faveur de Guillaume-Joseph Lucas, son curé, avec réserve d'une pension de 600 livres. Il mourut avant la fin du mois et trop tôt pour que sa résignation pût produire son effet.

1740-1754. R. Guillaume-Pierre de Lespiney, prêtre du diocèse, pourvu par l'Évêque, le 4 janvier 1740, prit possession le 8 et résigna entre les mains de l'Ordinaire, en octobre 1754, pour devenir recteur de Saint-Patern.

1754-1771. † Ange-Éléonore Duboys, prêtre du diocèse, licencié en théologie de la faculté de Paris et recteur de Saint-Nolff, pourvu par un des vicaires généraux de Vannes, le 10 octobre 1754, prit possession le 13 et mourut en février 1771.

1771. Guillaume Le Cocq, de Malguénac et recteur du Moustoir-Remungol, pourvu par l'Évêque, le 26 février 1771, prit possession le 7 mars. Il résigna cette paroisse pour celle de Plélauff, où il mourut en 1781.

## ARZON.

Du territoire de Vannes et de la presqu'île de Rhuys, cette paroisse, qui préexistait, devint, en 836, un vicariat perpétuel à la présentation de l'abbé de Redon. Vraisemblablement la plus ancienne du *pagus* de Rhuys et placée, comme c'était naturel, dans la partie qui passe pour avoir été la première déboisée et habitée, elle fut, le 30 août 836, à l'instigation de Nominoë et à la prière de saint Convoïon, donnée à la nouvelle abbaye de Redon par l'empereur Louis-le-Débonnaire (1). L'acte de concession lui attribue une médiocre importance, puisque, comme les autres documents du IXe siècle où elle se trouve mentionnée, il l'appelle une petite paroisse (*plebicula*); mais il y signale l'existence de la butte de Tumiac, sous le nom de *Cruc Ardon*. Quelques années plus tard, à la sollicitation du saint abbé, Charles-le-Chauve confirma, le 3 août 850, la largesse de son père et prit sous sa protection et sauvegarde l'abbaye de Redon et toutes ses dépendances. Il poussa même la bienveillance jusqu'à exempter les sujets de l'abbaye de toute juridiction étrangère, aussi bien que de la sienne (2). Le monastère perdit

(1) Cartulaire de Redon, p. 357. — Dom Lobineau, Preuv. I, col. 30.
(2) Cart. de Redon, p. 363. — Dom Lob., P. I, col. 54-55.

de bonne heure la jouissance de ce privilége sur la paroisse d'Arzon que tous les autres titres nous montrent soumise à la barre ducale de Rhuys. La cupidité de certains autres princes, moins bien disposés pour l'établissement de Redon, le priva de cette paroisse. Mais le duc Alain-le-Grand étant tombé dans une grave maladie dont il attribua la guérison aux prières des religieux, se hâta, le 12 juin 878, jour même de son couronnement à Allaire, de la leur restituer intégralement, avec les tenues et leurs colons, les meubles et les immeubles, ainsi que toutes les dépendances (1). Il eut beau l'exempter de tout cens et tribut et déclarer que la propriété devait en rester à l'abbaye jusqu'à la consommation des siècles, ce petit coin de terre devint encore bientôt la proie de ses successeurs et il fallut qu'un autre duc, Alain III, pour déterminer Catvallon, élu abbé, à accepter la charge, vint, le 22 mars 1027 (n. st.), en faire une nouvelle restitution, au milieu du chapitre plénier tenu au monastère (2).

A partir de cette dernière date, l'abbaye de Redon jouit enfin paisiblement de ses droits sur la paroisse d'Arzon, et s'il s'éleva encore quelques difficultés, elles étaient sans grave importance et ne se rapportaient qu'aux dîmes. C'est que, en effet, malgré la qualité princière des donateurs précédents, toutes les dîmes de cette paroisse n'appartenaient point exclusivement à Redon. Le titulaire de son prieuré de Notre-Dame, fondé là en conséquence de la donation de 836, y dîmait bien à la 11e gerbe et fournissait une pension au vicaire perpétuel qui n'avait que des prémices, mais ce prieur n'était pas seul à percevoir la dîme sur toute l'étendue de la paroisse. En 1260, le duc Jean-le-Roux fit don à l'abbaye cistercienne de Prières, récemment fondée par lui, des dîmes sur les terres nouvellement défrichées et celles qui devaient l'être prochainement dans ses forêts des paroisses de Sarzeau et d'Arzon. Dès le commencement du XVIIe siècle, alors que le déboisement de la presqu'île était fort avancé, ces dîmes, perçues aussi à la 11e gerbe et appelées *dîmes du moine blanc*, rapportaient annuellement aux Cisterciens un revenu d'environ 600 livres, selon une ferme de 1615. Comme la forêt ou le parc ducal de Bernon, dont la majeure partie était cependant en Sarzeau, s'étendait aussi sur le territoire d'Arzon, il en résulte que cette dernière paroisse n'était pas, elle-même, sans intérêt pour le moine blanc. Sur le reste, la dîme était perçue, à la 11e gerbe, par les prieurs de Lauglenec et d'Arzon, qui partageaient ensuite, mais de telle sorte que le premier n'en eût qu'un tiers, ce qui, au commencement du siècle dernier, lui valait environ 350 livres. Quand au second, il devait, sur sa part, à l'abbaye de Saint-Gildas un droit de *celleriage* formant le revenu de l'office claustral de ce nom.

(1) Cart. de Redon, pp. 182 et 375.
(2) Cart. de Redon, p. 247.

L'église paroissiale, située au bourg de Locmaria, avait l'Assomption de la Sainte Vierge pour titulaire. Elle servait, en même temps de chapelle prieurale. Les anciens registres de l'état civil révèlent qu'il se faisait, encore aux premières années du siècle dernier, des inhumations dans l'*église de Saint-Sauveur*, au bourg. Était-ce une chapelle distincte de l'église paroissiale? je l'ignore. Par ailleurs, la paroisse renfermait deux autres chapelles : celle de Saint-Nicolas, avec son cimetière, au village de Kyner, et celle du Croisty, dédiée à la croix et que Saint-Gildas avait fait édifier, au VIe siècle, sur le bord du petit estuaire d'Eroest. J'ai dit, ailleurs (1), comment le corps de son saint fondateur fut trouvé dans cet estuaire, comment la pierre qui lui avait servi de chevet, durant sa vie, fut pendant longtemps conservée sur un des autels de cette chapelle, comment les religieux de Saint-Gildas demeurèrent fidèles, jusqu'en 1790, à l'usage de s'y rendre chaque année en procession à l'époque des Rogations, et, enfin, comment la chapelle actuelle, bâtie, en 1826, auprès des ruines de l'ancienne, est sous le vocable de la Sainte Vierge. Primitivement propriété de l'abbaye de Saint-Gildas, cette chapelle faisait, au moins dès le XVIe siècle, partie du domaine du prieuré d'Arzon. Le titulaire de ce bénéfice y prenait possession, tout comme à l'église paroissiale et à la chapelle de Kyner. Le vocable de cette dernière ferait présumer qu'elle remplaça celle de l'établissement de Templiers que la tradition place à Pencastel, à la pointe dite de Saint-Nicolas. Errerait-on, en considérant cet établissement comme une succursale de celui, bien plus important, de Saint-Jacques dans la paroisse de Sarzeau?

Arzon eut un presbytère dans les temps anciens, mais un acte de 1594 nous l'a montré entièrement ruiné. Il ne fut pas relevé.

**Vicaires perpétuels d'Arzon.**

1480. R. Pierre Maderan, qui résigna purement et simplement.
1480. Jean Fardel, pourvu sur cette résignation.
1488-1493. Olivier Vitré, originaire de la presqu'île et simultanément vicaire perpétuel de Saint-Goustan de Rhuys.
1546-1550. † Alain Guymar.
1550. Baptiste-Guillaume Juglet, clerc du diocèse du Mans.
1570-1572. † François Fardel.
1572-1579. Sylvestre Le Delaizir, qui devint plus tard recteur de Saint-Avé.
1580-1585. Aubin Dréan, pourvu vers 1580, date à laquelle il résigna la paroisse de Billiers, passa ensuite au vicariat d'Arz.

---

(1) *Histoire de Saint-Gildas de Rhuys*, p. 99.

1590. † Saturnin Tual, mort en avril 1590, eut probablement pour successeur Sébastien Nobille, du manoir de Kvert.

1594-1623. Melaine Le Gril, de Carnac, pourvu par le Légat apostolique, le 10 mars 1594, prit possession le 26 juin suivant.

1625-1630. Julien Ballac, qui figure encore sur les registres, le 15 février 1630.

1630-1634. R. Jean Le Ridant, prêtre ici dès 1625, apparaît comme vicaire dès le 1er avril 1630 et reste sur la paroisse après sa résignation.

1634-1647. Noël Jocet, sieur de La Grée et prêtre de Sarzeau, disparaît après le 24 novembre 1647.

1647. Vincent Dréan, prêtre de Sarzeau.

1648-1665. Vincent Le Fournisse, prêtre de Sarzeau, apparaît en juillet 1648 et disparaît en septembre 1665.

André Teffany, prêtre de Sarzeau, avait résigné et vivait encore, en 1675, avec le titre d'ex-vicaire d'Arzon.

1675-1683. Jérôme Le Testu et déjà titulaire au commencement de janvier 1675. Sur l'état de l'église paroissiale, à son arrivée, il consigna, au registre de 1680, la note suivante : « J'ai trouvé une église en si mauvais ordre, qu'elle semblait plutôt une grange qu'une église; par la grâce de Dieu, elle a été lambrissée par en haut et au grand autel ; et a été faite l'image de saint Joseph qui est posée du côté de l'épître, et la petite image de Notre-Dame qu'on porte en procession, qui a été bénite sous le nom de Notre-Dame-de-Grâce. »

1683-1719. † Julien Le Moyec, prêtre ici dès 1675, apparaît comme vicaire en janvier 1683.

1719-1736. † Guillaume Raoul, prêtre de Saint-Goustan de Rhuys, présenté par l'abbé de Redon, pourvu par l'Évêque, le 6 mars 1719, prit possession le 25. Ce bénéfice lui fut contesté par Louis Jouanno, prêtre du diocèse et demeurant à Rome, qui, le 24 mars de la même année, avait obtenu, du Souverain Pontife, des provisions, auxquelles un vicaire général de Vannes refusa le *visa*. Sur une sentence du présidial du 8 février 1721, ce compétiteur prit néanmoins possession civile de la paroisse. Pendant le procès qui surgit à cette occasion et sur l'issue duquel Raoul n'était pas absolument rassuré, le vicariat d'Arz devint vacant et cét ecclésiastique l'obtint comme on l'a vu au catalogue des titulaires de cette paroisse; mais,

ayant triomphé de son concurrent, il préféra Arzon, où il mourut, le 17 mars 1736. Il fut enterré, le lendemain, au cimetière.

1736-1751. † René Maurice, originaire de la frairie de Saint-Armel, en la paroisse de Sarzeau, et curé de cette même paroisse depuis 1727, présenté par l'abbé de Redon, pourvu par, l'Évêque le 23 avril 1736, prit possession le lendemain. A l'âge de 58 ans, il mourut, le 1er mai 1751, en sa maison, improprement appelée presbytère, et fut enterré, le 2, au cimetière.

1751-1780. † Jean Le Franc, originaire aussi de Saint-Armel et neveu du précédent, fut nommé curé d'office à la mort de son oncle. Sur la présentation de l'abbé de Redon du 7 mai 1751, l'Évêque lui délivra des provisions le 17 et il prit possession le 27 du même mois. A la place du trait de dîmes et de novales, accordé par le prieur aux vicaires perpétuels pour leur tenir lieu de portion congrue, il opta, en 1769, pour la pension de 500 livres. Il mourut, comme son prédécesseur, en sa maison au bourg, le 20 octobre 1780, et fut enterré le lendemain au cimetière.

1781-1790. R. Étienne Nicolas, prêtre du diocèse et curé de Ploërdut, présenté par l'abbé de Redon, le 3 mars 1781, pourvu par l'Évêque le 19 suivant, prit possession le 3 avril. Le 20 janvier 1790, il donna procuration pour résigner entre les mains du Pape en faveur de Pierre Lavantur, avec lequel il permutait.

1790-1802. Pierre Lavantur, recteur de Quistinic, pourvu en Cour de Rome, le 15 février 1790, prit possession le 16 avril. Malgré les nombreux et grands dangers qu'il eut à courir, il ne quitta point la paroisse pendant la révolution, se tenant, le plus ordinairement, caché au village de Kner et dans les environs. Dans des notes, laissées par lui, il raconte les principaux évènements de cette époque jusqu'au mois de septembre 1795. Grâce à lui, nous savons que les cloches de son église furent enlevées, à main armée, le 29 mars 1793; que, le 14 février de l'année suivante, cette église fut fort maltraitée par une horde de maltotiers et que la liturgie nationale s'y célébra plusieurs fois dans le mois de mars 1794; enfin que, pour sauver sa tête, il dût lui-même s'embarquer à Kner, dès quatre heures du matin, le 5 juillet 1795. Il se fit transporter sur la presqu'île de Quibéron; mais il était de retour à ce village au

bout de quatre jours. Le 7 septembre, à sept heures du soir, ce village fut cerné par la troupe ; le prêtre courageux put heureusement s'échapper, mais cette perquisition lui fit perdre pour environ 1200 francs d'effets et les quelques vases sacrés qu'on avait pu sauver jusque là. A partir de ce moment, on ignore ce qu'il devint jusqu'en 1802, date à laquelle il fut nommé recteur de Cléguer.

## BADEN.

A l'alternative et du territoire de Vannes, cette paroisse avait pour gros décimateur, à la 33e gerbe, son recteur qui, sur les revenus du bénéfice, devait une pension annuelle de 12 livres tournois au diacre de la cathédrale et autant au sous-diacre, pour le *Venite* de Matines. Malgré cela et toutes les autres charges, le titulaire en retirait, au commencement du XVIIe siècle, un revenu net de 1,000 livres. L'église paroissiale, sous le vocable de Saint-Pierre-aux-liens, avait deux chapelles : celle de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, et celle de Saint-Jean située du côté de l'épître. Cette dernière renfermait l'enfeu des seigneurs de Cardelan et dépendait du manoir de ce nom. Sur la paroisse s'élevaient, en outre, les quatre chapelles frairiennes de Saint-Julien, près du château de Lohac, de Penvern et dont le titulaire m'est inconnu, de Saint-Michel, au village de Locmiquel, de Saint-Mériadec, au village de ce nom. Il y avait aussi une chapelle domestique, au manoir même de Cardelan, comme on le verra plus bas. Les temps reculés y virent quelques établissements religieux dont la tradition, presque seule, nous a transmis le souvenir. Sur le golfe du Morbihan, tout près de l'écart de *Moustran*, nom significatif, se remarquent encore, au bord même de la mer, les derniers débris d'une construction qui passe pour avoir été une chapelle de Saint-Gildas. Si, comme je l'ai dit ailleurs (1), Saint-Bieuzy, blessé à mort, vint s'embarquer ici, rien de plus naturel que de supposer l'érection, en ce point, d'un petit établissement dépendant de l'abbaye de Rhuys. Au hameau de Toulvern, situé aussi sur le Morbihan, se rencontrent d'autres ruines que la tradition attribue à un couvent de *Moines rouges*. Enfin, jusque vers 1830, on pouvait voir, dans l'île de Gavre'Inis, les restes, encore assez considérables, d'une chapelle et d'un monastère, également attribués aux Moines rouges et même aux Templiers. Des traces non douteuses de l'action du feu sur les pierres de ces ruines permettent de soupçonner une destruction violente. Ici, la tradition se trouve, en quelque sorte, confirmée par

(1) *Histoire de Saint-Gildas de Rhuys*, p. 84.